Nro. 19.

BULLETIN

de la Confédération

DU ROYAUME DE POLOGNE.

1812.

Varsovie, le 14. *Août*, 1812.

Entre les adhésions envoyées tous les jours au Conseil général, celle du Landgraf, Prince Charle de Hesse, rédigée en latin, mérite une mention toute particulière: la voici:

„Optima causa triumphat, nam patria ad summum splendorem resurgit. Fama est, patres in augustissimo Confederationis Senatu, ad restaurandam Regni antiqui amplitudinem, patriae filios evocavisse."

„Itaque mihi est, namque magnitudo ac fortitudo virtutes inflammant, laetam acclamationem sequi."

„Ita quum justitia aeterna sit, numquam dubitavi, me Poloniam oppressam, quondam superbam esse visurum; ut et Poloniam, concordia regnante, perpetuam fore vel maxime spero. Cum ita sit, tu patria votum accessionis subscripti ad Confederationem Regni Poloniae, accipere non recuses. Scripsi Neo-Strelitziae, pridie calendas Augusti, anno MDCCCXII — Georgius Carolus Hassiae Princeps et Landgravius." — (L. S.)

„La plus juste des causes a prévalu, car la patrie s'élève au plus haut dégré de splendeur. Lorsque la renommée m'eût appris que la Diéte, unie par le lien le plus respectable, avoit appelé les enfans de la patrie, à relever le grand édifice de l'antique Royaume de Pologne; animé des sentimens qu'inspire la grandeur inimitable de cette entreprise, je ne puis ne pas me livrer à la joie commune; et comme naguères, confiant en l'Etre-suprême, je ne pouvois douter de voir encore un jour la Pologne se relever de l'oppression, et

atteindre le haut dégré de son ancienne splendeur; de même je suis pénétré aujourd'hui d'une espérance certaine, que l'unanimité consolidera à jamais son existence. Puisqu'il en est ainsi, accepte, ô Patrie! mes voeux et mon adhésion à la Confédération générale de Pologne." — Fait à Neu-Strelitz, le 2. Août, 1812. (Signé) Prince Charles, Landgrave de Hesse.

L'assemblée communale du district d'Odolanow, sous la présidence de M. Lizak, Député, a eu lieu le 25. Juillet de l'année courante. — L'acte d'adhésion à la Confédération a été signé par de nombreux citoyens.

Une pareille assemblée du district de Posnanie à eu lieu le 20. Juillet, à Posen, sous la présidence de M. Stremler, Député: un zèle exemplaire animoit tous les citoyens qui ont signé l'acte d'adhésion à la Confédération générale.

Les citoyens du district de Lublin rassemblés en Diétine, le 23. du courant, ont accédé à la Confédération, avec un enthousiasme digne d'une mention honorable: voici leur acte d'adhésion:

„Les citoyens du district de Lublin accèdent à la Confédération générale, à laquelle se joignent en foule tous les habitans de la terre polonoise, avec un enthousiasme d'autant plus grand, qu'ils reconnoissent que l'époque présente est la seule propice à nos entreprises, et que si nous n'en profitions pas avec zèle et persévérance aujourd'hui, il nous seroit défendu plus tard de porter le nom de Polonois. Nous accédons à cet acte d'autant plus honorable pour nous, que nous avons pour but le recouvrement de notre nom antique, et le partage de la félicité dont nous jouissons sous un gouvernement juste, avec ceux de nos freres qui gémissent encore sous un joug étranger. Nous sommes prêts pour l'atteindre, à sacrifier notre sang, nos biens, et ces avantages mêmes que nous procure la partie de notre ancienne patrie qui nous est déja rendue. Tous les Polonois seront heureux, ou bien nous mourrons tous victimes d'un sort envieux. Voilà les sentimens qui nous animent; voilà ceux dont sont pénétrés tous les habitans de cette terre polonoise qui, en récompensant copieusement la main qui la cultive, fait naitre des citoyens zélés pour son bien-être, et des défenseurs invincibles."

Ne pouvant placer tous les discours prononcés à cette Diéte, nous n'insérons ici que celui de M. Olszewski:

Discours de M. Olszewski:

„La Pologne renaît par vos nombreux sacrifices, et par la valeur des guerriers vos freres. Quel mérite, et quelle récompense pour vos vertus!"

„Qui auroit dit, quand Czarnecki, Zamoyski, Zolkiewski et tant de nos illustres ancêtres arrosoient du sang ennemi les bords du Prut, du Dniepr, du Dniester, et de la Dzwina; quand par la valeur de leurs combats, ils arrêtoient les invasions des barbares; et quand, à couvert de leurs bouliers, les nations du midi et toute l'Europe avançoient à pas de géant vers la civilisations, et faisoient de grands progrès dans les sciences; que les descendans de ces barbares, nous arracheroient nos armes victorieuses; qu'ils nous opprimeroient de leur joug; qu'ils nous forgeroient des fers, et qu'ils anéantiroient non seulement nos loix, notre religion, notre langue, mais encore le nom si cher de Polonois. Citoyens, convenez qu'il n'y a pas eu un coin de terre libre, pas même à côté de ces saints autels, que le Russe n'ait menacé: il a outragé les tombeaux de nos freres; il a foulé les fruits de notre terre."

„Y a-t-il quelqu'un d'entre nous qui n'ait point éprouvé la haine, le mépris et la dureté de ces barbares. O patrie! O Pologne! pleines d'ardeur et de ton amour, nos légions leur portent la vengeance, que dis-je! plus que la vengeance, elles leur portent leur pardon. Oh! que les sentimens de la nation sont unanimes! A la voix du héros qui nous a rendu nos armes, nous avons poursuivi l'ennemi aux bords du Douro et de l'Ebre: entourés sur les rochers de la Castille, par ceux qui ne pouvoient assez se rassasier de notre sang, nous étions obligés de lutter contre la chaleur du soleil, la faim et le desir de nous revoir: là nous avons donné de nouvelles preuves de notre valeur et de notre caractere national. O patrie adorée! combattre pour toi, mériter la protection du Héros des siecles et du monde entier, a toujours été notre but. Nous avons atteint au terme que nous nous proposions; il a permis que l'oracle soit acompli, et il a donné la preuve de sa toute-puissance. La Pologne renait et ne cessera jamais d'exister. Il nous a rendu nos aigles et nos armes, et il combat pour notre pays avec 500,000. braves citoyens: peut-être que dans ce moment, nos freres d'armes se mesurent avec l'ennemi; ils vaincront, sans doute, ils vaincront, car dans toutes les parties du monde on trouve des tropheés de nos victoires. Mais nous qui sommes restés dans nos foyers, lorsqu'ils luttent entre la vie et l'honneur, quand tant de fois nous avons participé à l'existence et à la gloire de la patrie par nos sacrifices, n'épargnons pas le peu qui nous reste, et offrons-le à la patrie. Pénétrés du plus grand amour envers elle, suivons les traces de notre chef honnête et éclairé, accédons, et renouvellons l'acte de la Conféderation générale de la Pologne, comme citoyens, et jurons que nous sommes prêts à le ratifier par le sacrifice de nos fortunes, et de tout notre sang."

La Diétine du district de Tarnogrod, sous la présidence de M. Stanislas Nowakowski, Nonce de ce district, et Maréchal de la Diétine, a eu lieu le 25. Juillet, de la maniere la plus solemnelle et la plus unanime, en présence d'un

grand nombre de citoyens, qui sans craindre les ennemis qui s'approchoient de leurs contrées, ont tenu hier leur séance avec le plus grand zèle et un empressement exemplaire. Les expressions qu'ils emploient dans leur acte d'adhésion, peignent le mieux les sentimens dont ils sont animés.

„Nous, citoyens nobles du district de Tarnogrod, assemblés en Diétine, e 25. Juillet, 1812. pénétrés des termes dont s'exprime l'acte de la Confédération générale, nous ne pouvons qu'admirer le grand ouvrage qui a consolidé le bonheur de notre race future, et acquis une gloire immortelle à ceux qui l'ont achevé.

„C'est pourquoi nous accédons à la Confédération, en promettant de sacrifier pour son soutien tout ce qni nous appartient. Loin d'être intimidés par l'approche de l'ennemi, nous déclarons que nous employerons toutes nos forces, pour détruire ses mauvais desseins. Nous nous imposons en outre le devoir d'inspirer à tous ceux sur qui nous pouvons étendre notre influence, l'amour et la confiance en ce héros magnanime qui gouverne le sort, et l'attachement au peuple français. Nous jurons d'être persévérans dans nos entreprises, et de laisser à nos races futures, un exemple de dévoûment et de patriotisme à imiter."

M. Koczkowski, Nonce du district de Pétricau, et Maréchal de la Diétine de ce district, a fait le rapport de la tenue de cette Diétine, le 27. Juillet, 1812. Il se loue beaucoup du zèle et du dévoûment avec lequel les citoyens de ce district ont accédé à la Confédération: voici l'acte de leur adhésion.

„Nous, citoyens du district de Pétricau, déclarons en face du ciel et de la terre, que par l'adhésion suivante, nous nous unissons unanimement à l'acte de la Confédération formée à Varsovie, le 28. Juin, 1812. Nous sommes encore pénétrés des termes énergiques de l'acte de la Confédération, ainsi que de ceux de la circulaire du 1er. Juillet. Nous déclarons solemnellement que nous ne nous désisterons pas de nos entreprises, jusqu'à ce que la providence voudra les couronner d'un heureux succès. Nous voûons notre sang et tout ce qui nous appartient, pour le salut de la patrie. Nos signatures en sont le garant."

Ce bulletin est terminé par l'indication de 122 adhésions, tant de Cours de justice et autres autorités locales, que de simples particuliers.